

BULLETIN D'INFORMATION N°31 COVID-19

Vendredi 14 août à 16h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement

Le dénombrement des cas intègre les données de Santé publique France qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par l'ensemble des laboratoires publics ainsi que les laboratoires privés.

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Les dernières données sanitaires confirment que le virus circule toujours. Depuis le 10 juillet 2020 les indicateurs de surveillance suivis quotidiennement au niveau régional montrent une augmentation du nombre de cas testés positif au Covid-19.

Par rapport au 11 août 2020, la Bretagne enregistre **172 cas supplémentaires**.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février est de **4575 (+172 depuis mardi 11 août 2020)** ainsi répartis :

- 1382 (+61 depuis mardi 11/08/20) personnes résidant en Ile-et-Vilaine
- 982 (+39 depuis mardi 11/08/20) personnes résidant dans le Finistère
- 900 (+14 depuis mardi 11/08/20) personnes résidant dans le Morbihan
- 832 (+12 depuis mardi 11/08/20) personnes résidant dans les Côtes d'Armor

auxquelles s'ajoutent :

- 367 (+42 depuis mardi 11/08/20) personnes ne résidant pas en Bretagne
- 112 (+4 depuis mardi 11/08/20) personnes dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- 4 (-1 depuis mardi 11/08/20) en service de réanimation
- 62 (+5 depuis mardi 11/08/20) autres modes d'hospitalisation
- 1321 patients hospitalisés (+4 depuis mardi 11/08/20) ont regagné leur domicile
- Aucun décès n'est à déplorer depuis mardi 11 août (soit 268 décès au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

→ [Les données détaillées par département se trouvent en annexe](#)

Point de situation EHPAD :

- 91 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas testé PCR confirmé positif
- 66 décès de résidents sont à déplorer au sein des EPHAD

POUR S'INFORMER

0800 130 000

Numéro vert national appel
gratuit, 7j/7 24h/24

→ Hotline du rectorat réservée aux
personnels mobilisés dans la gestion
de la crise sanitaire (de 8 à 12h et de
14h à 17h) : **02 23 21 73 50**

→ Pour les arrêts de travail :
www.ameli.fr/entreprise

Toutes informations complémentaires

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
- www.bretagne.ars.sante.fr

POINT DE SITUATION CAMPAGNE DE TESTS PCR

Depuis le 4 mai 2020, **204 542 tests PCR ont été réalisés en Bretagne**, dont **17 416** du lundi 10 au jeudi 13 août. Ils se répartissent :

- **5 695** tests PCR en Ille-et-Vilaine ;
- **4 107** tests PCR dans le Morbihan ;
- **3 964** tests PCR dans le Finistère ;
- **3 650** tests PCR dans les Côtes d'Armor.

A noter un taux de positivité de 1,3% du 10 au 13 août 2020 (contre 1,5% sur la semaine du 3 au 9 août 2020).

SUIVI DES CLUSTERS

16 clusters sont actuellement en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- 1 dans les Côtes d'Armor (EHPAD)
- 4 dans le Finistère (2 en milieu professionnel et 2 en familial ou communautaire)
- 9 en Ille-et-Vilaine (4 en milieu familial ou communautaire – 3 en milieu professionnel – 1 en EHAPD – 1 en établissement de santé)
- 2 dans le Morbihan (1 en EHPAD et 1 en familial ou communautaire)

COVID-19 : LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION DE L'ARS BRETAGNE A DESTINATION DES JEUNES A ÉTÉ LANCÉE

Dans le cadre de la période estivale et suite à une forte augmentation des personnes testées positives à la COVID-19 en Bretagne, l'Agence Régionale de Santé Bretagne a lancé lundi 10 août une campagne de communication auprès des 18-30 ans. Trois visuels animés sont ainsi diffusés sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et Snapchat, autour de trois grands thèmes : l'apéro pique-nique, la plage et les soirées privées.

En parallèle, l'ARS Bretagne s'est associée au Stade Rennais afin de sensibiliser les jeunes à l'importance du respect des gestes barrières et de la distanciation physique.

Dans ce cadre, Eduardo Camavinga, jeune milieu de terrain du stade rennais, a réalisé une vidéo pour rappeler ces derniers : « je garde mes distances », « je porte le masque », « je me lave les mains régulièrement », ...

Des messages ont également été affichés aux bords du terrain du Stade Rennais à l'intention des téléspectateurs lors du match du mercredi 12 août se déroulant à huit clos :



 Agence Régionale de Santé Bretagne
21 h · 🌐

[#BonÉtéBonsRéflexes 🙌] Face à la #COVID19, le Stade Rennais FC rentre dans le match !

- 🏠 Si je suis testé positif, je reste chez moi
- 🗨️ Je garde mes distances
- 💧 Je me lave les mains régulièrement
- 😷 Je porte mon masque

« Unis, on gagne toujours » #ToutDonner

Ce spot est réalisé en partenariat avec le Stade Rennais. Un grand merci à eux et à Eduardo Camavinga pour leur soutien.



En savoir plus : www.bretagne.ars.sante.fr/covid-19-cet-ete-jadopte-les-bons-gestes

→ Retrouvez la vidéo en partenariat avec le stade rennais sur notre page Facebook !

DEPISTAGE COVID-19 : DES POINTS DE PRELEVEMENTS MOBILES POUR ALLER A LA RENCONTRE DES HABITANTS

L'Agence Régionale de Santé Bretagne et les Préfectures de département organisent des campagnes de dépistage Covid-19 dans des points mobiles (camion). **Objectif : aller à la rencontre des habitants et les inciter à se faire tester.** **Les tests sont gratuits, ouverts.** Ils sont réalisés **sans ordonnance et sans rendez-vous.** Les seules informations à communiquer seront les nom et prénom, date de naissance et numéro de sécurité sociale.

• Département d'Ille-et-Vilaine

- Le dépistage mobile a débuté lundi sur la métropole rennaise, sur le mail François Mitterrand, puis Place de la Mairie. **Il se prolongera la semaine prochaine Place de la Mairie, du lundi 17 au vendredi 21 août, de 14h à 19h, et se déplacera dans les quartiers rennais à partir du lundi 24 août.**
- Le premier dépistage s'est tenu vendredi 14 août sur la ville de **Saint-Malo** et sera également présent pour les Malouins la semaine prochaine (date en cours), ainsi que le jeudi 20 août sur Cancale.
- Le troisième bus mobile se tiendra quant à lui sur **Redon** ; les dates, horaires et lieux et seront prochainement communiqués.



• Département du Finistère

Les unités de prélèvement mobiles ont également commencé leur tour en Finistère Nord et Sud, et le succès était plutôt RDV lundi avec 120 tests pour Le Guilvinec et 350 tests pour le Crozon (Morgat).

Les dépistages se tiendront à nouveau du lundi 17 au vendredi 21 août en Finistère Nord et Sud.

• Département du Morbihan

Le dépistage mobile se poursuit la semaine prochaine dans le Morbihan, du lundi 17 au vendredi 21 août 2020.

→ Retrouvez toutes les dates et lieux de prélèvements mobiles sur : <https://bit.ly/2FaAg2i>

MISE EN ŒUVRE DES CONTRÔLES SANITAIRES AUX FRONTIÈRES

Le décret n°2020-911 du 27 juillet 2020, modifiant le décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé, précise les mesures des contrôles sanitaires aux frontières pour l'entrée sur le territoire national qui sont entrées en vigueur le 1^{er} août.

Concernant les retours de l'étranger, la France a établi une liste de 16 pays où le virus circule très fortement, et dont il ne sera plus possible de venir sans la preuve d'un test PCR négatif de moins de 72h.

Parmi ces pays, certains ont la capacité de proposer un dépistage sur place : un test PCR sera alors obligatoire 72h avant le départ. Dans ces pays où il est possible de se faire tester, les voyageurs devront montrer un test négatif avant de monter dans un avion à destination de la France sous peine de se voir refuser l'embarquement.

→ *Cela concerne : Émirats arabes unis, États Unis, Bahreïn, Panama. Environ 23 000 passagers / semaine.*

Parmi les pays qui ne disposent pas d'une capacité de test au niveau local : le test PCR sera obligatoire à l'arrivée. Ce test PCR sera élaboré dès la sortie de l'avion. En attente des résultats, les voyageurs doivent rester en isolement volontaire jusqu'à confirmation du test négatif. Si le test PCR revient positif, le voyageur sera recontacté par l'assurance maladie.

→ *Sont concernés : Afrique du Sud, Koweït, Qatar, Israël, Brésil, Pérou, Serbie, Algérie, Turquie, Madagascar, Inde, Oman, Argentine, Arménie, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Chili, Colombie, Costa Rica, Guinée équatoriale, Kirghizstan, Kosovo, Liban, Maldives, Mexique, Moldavie, Monténégro, République Dominicaine, territoires palestiniens.*

Environ 16 000 passagers / semaine.

- **Pour l'instant les aéroports bretons ne sont pas concernés par ces destinations (ni les ports).** Les voyageurs seront donc dépistés dans d'autres régions.
- **La liste des pays à très forte circulation virale est réévaluée et actualisée régulièrement** par arrêté du Ministre des solidarités et de la Santé.
- **Les enfants de moins de 11 ans ne sont pas concernés (tout comme pour le port du masque).**
- **Compte-tenu des mesures restrictives - interruption des liaisons aériennes, interdiction d'entrée sur le territoire, isolement obligatoire, etc. - prises par de nombreux pays, il est conseillé de différer jusqu'à nouvel ordre tout voyage ou déplacement hors de l'espace européen et des pays de la liste ci-dessus,** pour lesquels il est indispensable de consulter la fiche des conseils aux voyageurs correspondante afin de prendre connaissance notamment des conditions d'entrée et de séjour.

En savoir plus :

- ✓ Un numéro gratuit est disponible : 0800 130 000
- ✓ Site du ministère de l'Intérieur sur le lien suivant : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage>
- ✓ De nombreuses informations et conseils aux voyageurs sont mis en ligne sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/actualites-du-ministere/informations-coronavirus-covid-19/>

ILLE-ET-VILAINE : DISTRIBUTION MASSIVE DE MASQUES A DESTINATION DES PUBLICS PRECAIRES

Conformément à l'annonce d'Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, le 21 juillet dernier, une distribution massive de masques de protection individuelle contre la Covid-19 à l'attention de personnes en situation de précarité a débuté.

Après le Finistère, l'opération a débuté lundi 10 août en Ille-et-Vilaine. **Pour le département d'Ille-et-Vilaine, cela équivaut à l'envoi de 95 000 courriers, soit 570 000 masques délivrés.**

En Bretagne, les facteurs se mobilisent ainsi pour assurer la distribution de près de 1 560 000 masques lavables. Près de 260 000 bénéficiaires bretons seront ainsi équipés.



Cette opération, qui permet d'**assurer la protection des personnes ayant de faibles ressources**, est menée en cohérence avec le principe de solidarité qui a guidé la politique gouvernementale d'approvisionnement et de distribution d'équipements de protection individuelle dans le cadre de la crise sanitaire. Les soignants (près de 4 milliards de masques commandés), les publics précaires (5 millions de masques adressés chaque semaine aux préfets et aux maires) ainsi que les personnes porteuses de fragilité (remboursement des masques chirurgicaux sur prescription pour 2 millions de personnes) ont ainsi été dotés en priorité et gratuitement.

En savoir plus : <https://bit.ly/3kMks5W>

CORONAVIRUS : LES GESTES BARRIERES

SAUVEZ DES VIES **RESTEZ PRUDENTS**



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser
une solution
hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage
unique puis le jeter



Éviter de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer sans serrer
la main et arrêter
les embrassades



**En complément de ces gestes,
porter un masque quand la distance
d'un mètre ne peut pas
être respectée**



CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

J'ai des symptômes du COVID-19

COVID-19

Jour J



Je ressens des symptômes du COVID-19 (toux, fièvre, nez qui coule, perte de goût ou d'odorat)



J'appelle un médecin dès le début des symptômes. Il me prescrit test, masque et arrêt de travail



Je m'isole chez moi
Je porte un masque



Je prends RDV pour un dépistage COVID



Je me présente au lieu d'examen, avec ma carte Vitale, avec ma prescription médicale et avec un masque



Un professionnel de santé me fait le test COVID-19

J +1



Je reçois les résultats de mon test COVID-19



Mon test est positif

Je suis porteur du COVID-19

L'Assurance maladie me rappelle et appelle mes « personnes contact » pour les informer des consignes à suivre



Mon test est négatif

Je ne suis pas porteur du COVID-19

Je m'isole chez moi jusqu'à ma guérison complète
Si mes symptômes s'aggravent, j'appelle le 15 (ou le 114)

Fin de l'isolement : je ne suis plus isolé et peux sortir de mon domicile en respectant strictement les gestes barrières

Je romps l'isolement uniquement en cas de test négatif ou après guérison

CORONAVIRUS : LE PORT DU MASQUE

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



1 Bien se laver
les mains



2 Mettre les élastiques
derrière
les oreilles

ou



3 Nouer les lacets
derrière
la tête et le cou



3 Pincer le bord rigide
au niveau du nez,
s'il y en a un, abaisser
le masque en dessous
du menton et ne plus
le toucher

Comment retirer son masque



1 Se laver les mains
et enlever le masque
en ne touchant
que les lacets
ou les élastiques



2 Après utilisation,
le mettre dans un sac
plastique et le jeter

ou



3 s'il est en tissu,
le laver à 60°
pendant 30 min



3 Bien se laver
les mains
à nouveau

**Le masque est un moyen de protection complémentaire
qui ne remplace pas les gestes barrières**



POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19 (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus ») :



Réseau social ARS Bretagne



[Agence régionale de sante Bretagne](https://www.linkedin.com/company/ars-bretagne)



www.facebook.com/arsbretagne/

• Site préfecture Bretagne

www.bretagne.gouv.fr

ACTUALITÉS

10/06/2020
Coronavirus - Le point de situation en Bretagne

19/05/2020
Covid-19 : un plan de relance pour le tourisme

05/05/2020
Le protocole national de déconfinement pour les entreprises



Réseau social préfecture Bretagne



[Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](https://www.facebook.com/bretagne.gouv.fr)



[@bretagnegouv](https://twitter.com/bretagnegouv)

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr



Annexe : données sanitaires par département

Ille-et-Vilaine

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 3 en service de réanimation;
- 32 autres modes d'hospitalisation ;
- 478 retours à domicile ;
- 89 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Morbihan

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 1 en service de réanimation;
- 16 autres modes d'hospitalisation ;
- 433 retours à domicile ;
- 96 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Finistère

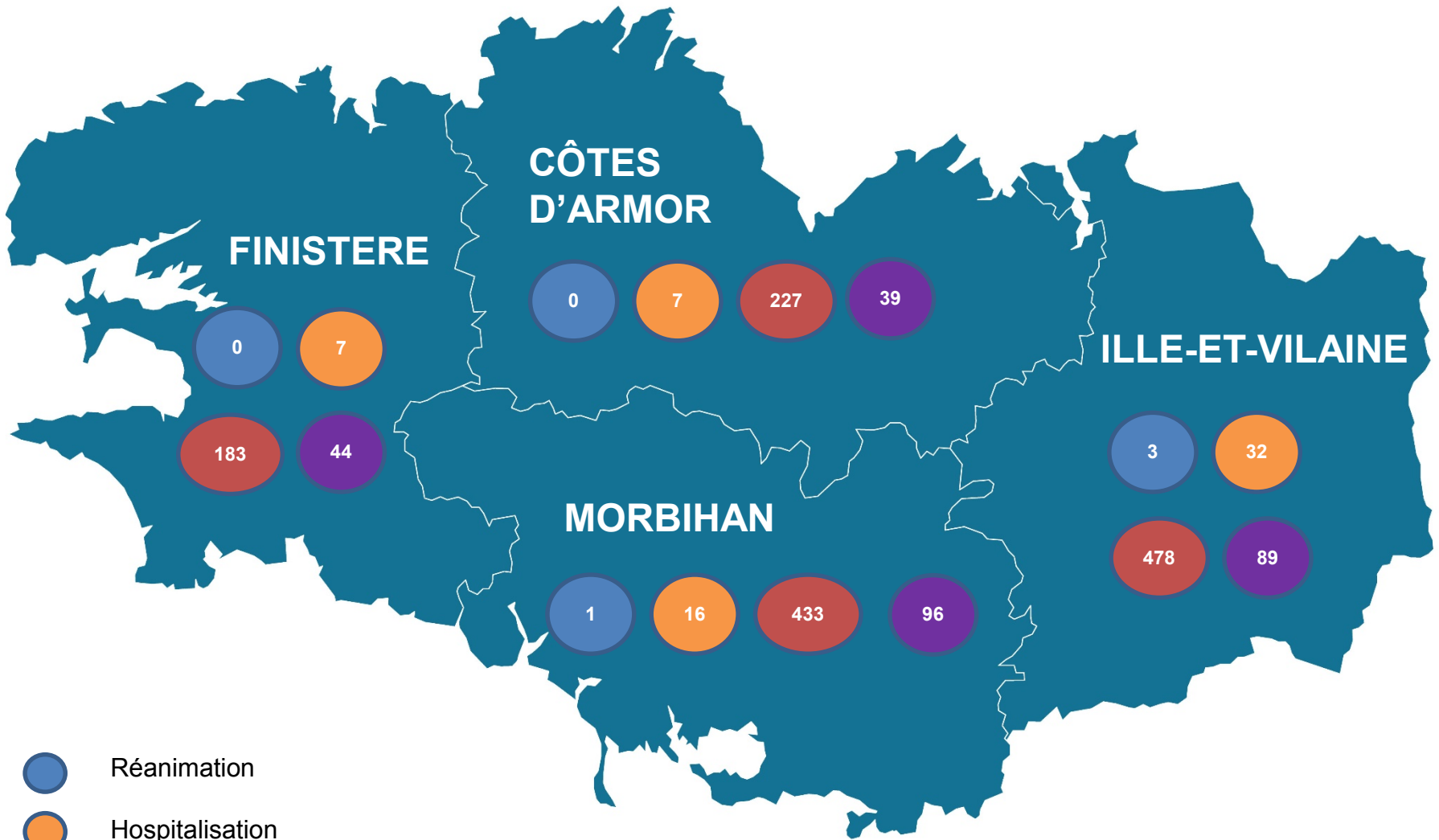
Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :





- 0 en service de réanimation;
- 7 autres modes d'hospitalisation ;
- 183 retours à domicile ;
- 44 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Côte d'Armor

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 0 en service de réanimation;
- 7 autres modes d'hospitalisation ;
- 227 retours à domicile ;
- 39 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.



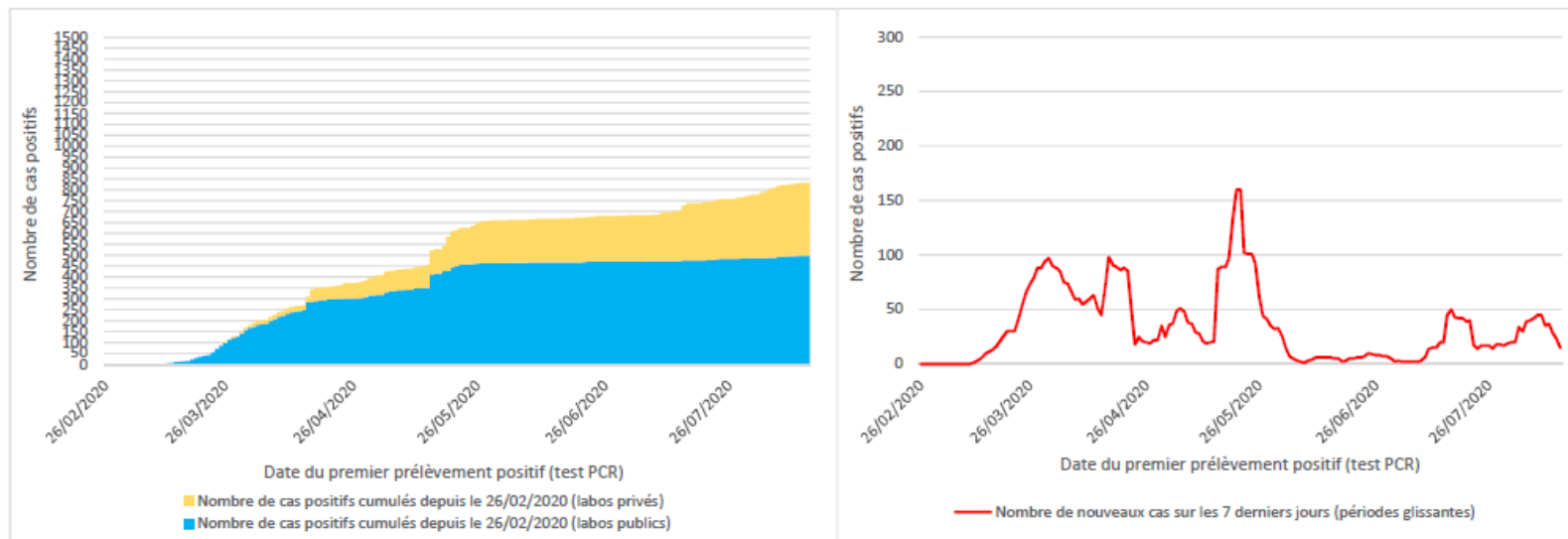
-  Réanimation
-  Hospitalisation
-  Retours à domicile
-  Décès à l'hôpital

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 14/08/2020, 14h00

Suivi des cas positifs dans les laboratoires bretons

COTES D'ARMOR

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés en Côtes-d'Armor (et testés en Bretagne)



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	472	56,7%
Hommes	359	43,1%
Non renseigné	1	0,1%
Total	832	100,0%

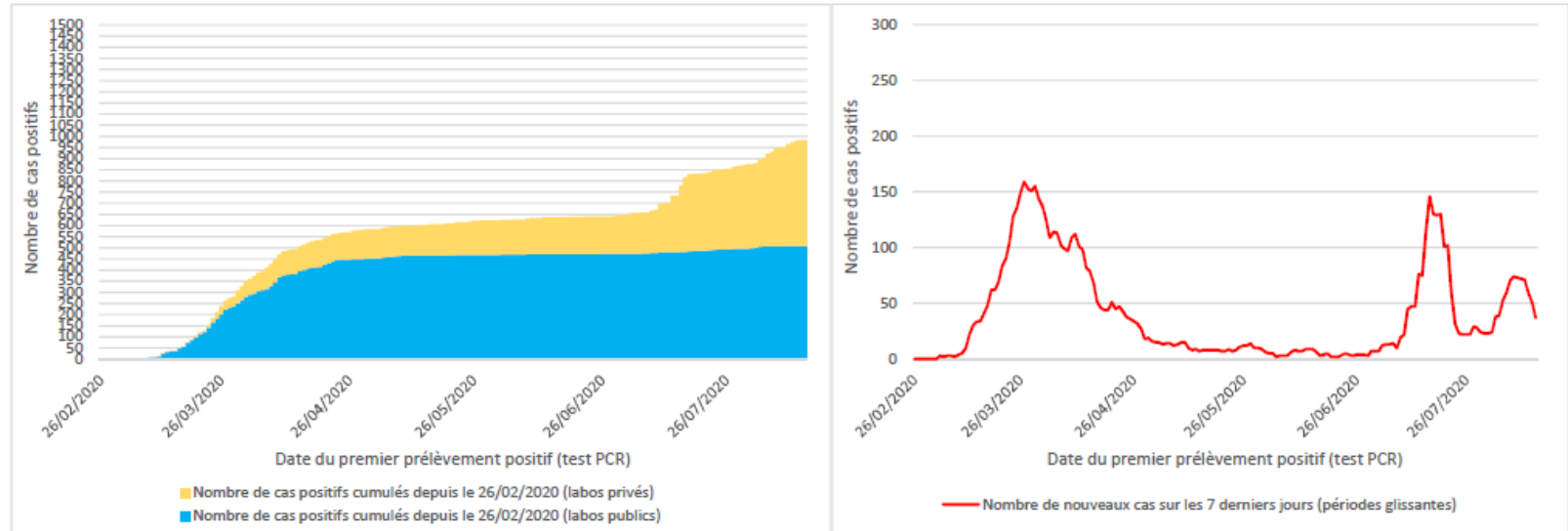
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	23	1,3%	18	0,8%	41	1,0%
De 18 à 39 ans	103	5,8%	110	4,8%	213	5,2%
De 40 à 64 ans	134	7,5%	177	7,7%	312	7,6%
De 65 à 74 ans	41	2,3%	35	1,5%	76	1,9%
75 ans ou plus	58	3,2%	131	5,7%	189	4,6%
Total	359	20,1%	471	20,4%	831	20,3%

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 14/08/2020, 14h00

Suivi des cas positifs dans les laboratoires bretons

FINISTERE

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés dans le Finistère (et testés en Bretagne)



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	570	58,0%
Hommes	412	42,0%
Non renseigné	0	0,0%
Total	982	100,0%

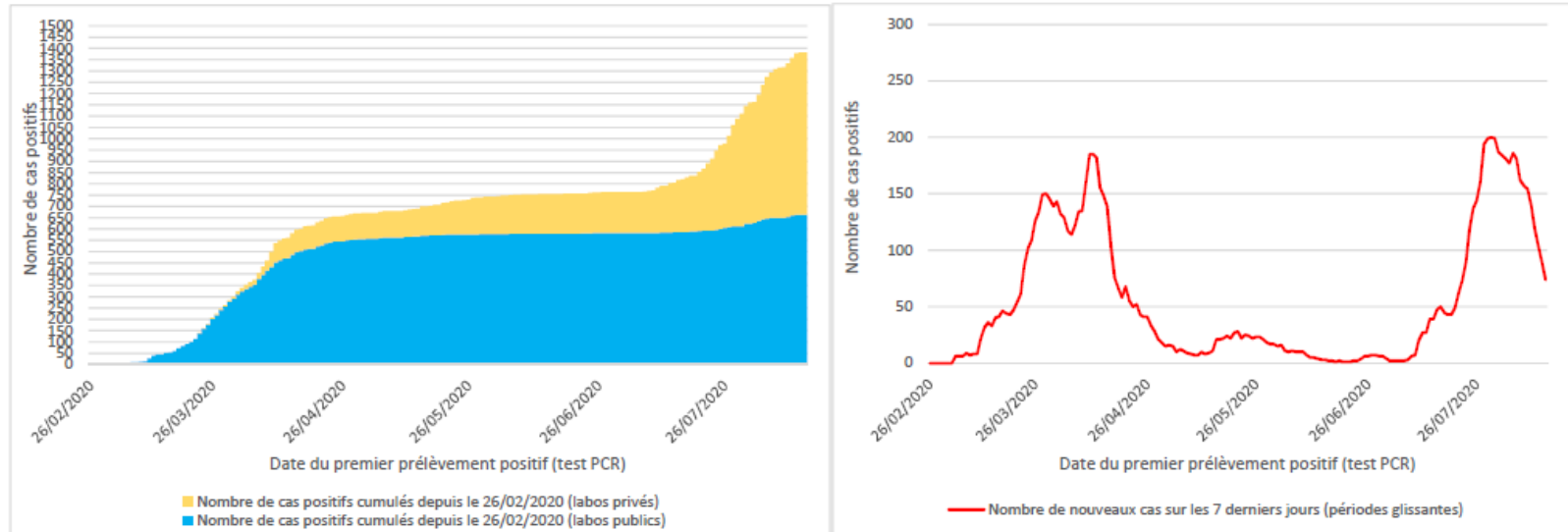
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	31	1,7%	25	1,1%	56	1,4%
De 18 à 39 ans	129	7,2%	211	9,2%	340	8,3%
De 40 à 64 ans	148	8,3%	217	9,4%	365	8,9%
De 65 à 74 ans	51	2,9%	37	1,6%	88	2,1%
75 ans ou plus	53	3,0%	80	3,5%	133	3,2%
Total	412	23,0%	570	24,7%	982	24,0%

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 14/08/2020, 14h00

Suivi des cas positifs dans les laboratoires bretons

ILLE-ET-VILAINE

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés en Ille-et-Vilaine (et testés en Bretagne)



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	749	54,2%
Hommes	633	45,8%
Non renseigné	0	0,0%
Total	1 382	100,0%

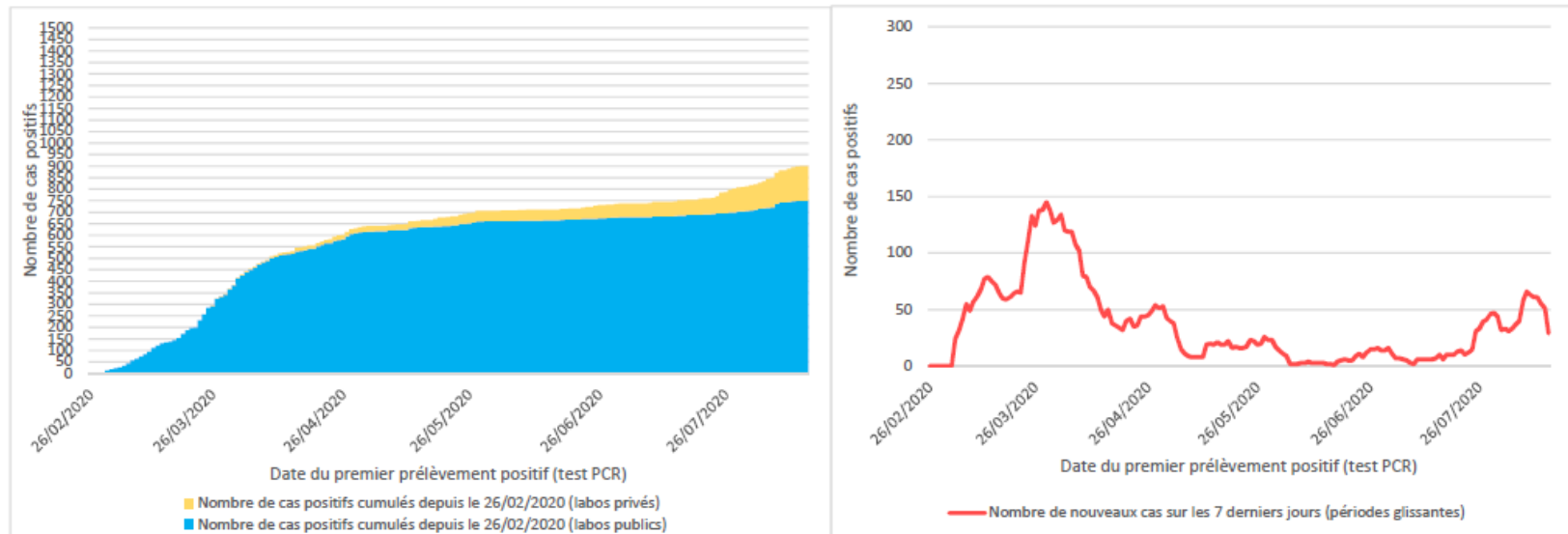
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	55	3,1%	55	2,4%	110	2,7%
De 18 à 39 ans	253	14,1%	301	13,1%	554	13,5%
De 40 à 64 ans	189	10,6%	240	10,4%	429	10,5%
De 65 à 74 ans	54	3,0%	33	1,4%	87	2,1%
75 ans ou plus	82	4,6%	120	5,2%	202	4,9%
Total	633	35,4%	749	32,5%	1 382	33,7%

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 14/08/2020, 14h00

Suivi des cas positifs dans les laboratoires bretons

MORBIHAN

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés dans le Morbihan (et testés en Bretagne)



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	516	57,3%
Hommes	384	42,7%
Non renseigné	0	0,0%
Total	900	100,0%

Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	22	1,2%	22	1,0%	44	1,1%
De 18 à 39 ans	83	4,6%	138	6,0%	221	5,4%
De 40 à 64 ans	103	5,8%	162	7,0%	265	6,5%
De 65 à 74 ans	74	4,1%	54	2,3%	128	3,1%
75 ans ou plus	102	5,7%	140	6,1%	242	5,9%
Total	384	21,5%	516	22,4%	900	22,0%